

CHIISME

Le chiisme est une des pires sectes égarées que l'Islam ait jamais connue. Ce qui suit n'a pas pour but d'être exhaustif. Ce n'est que l'exposé de quelques éléments de leurs croyances hérétiques et obscures. Pour plus d'impact, seules les croyances tirées de leurs propres ouvrages seront citées. Les principaux éléments de ce modeste travail sont tirés de deux excellents ouvrages : ***« Un exposé de la croyance fallacieuse des Chiites à travers leurs sources »*** par le Savant Khalid Mahmoud et ***« Al-Khoutout Al 'Arida »*** par le Savant Mouhibouddine Al-Khatib.

La référence chiite : l'ouvrage Al-Kafi

Al-Kafi est le livre Chiite le plus sûr, comme l'affirment les savants Chiites. Son auteur est Thiqat Al-Islam Mohammed Ibn Yacoub Al-Kuleini (m 328 H). C'est une collection de Hadiths attribués au Prophète (saw) et aux Imams Infaillibles, selon la doctrine Chiite. Ce livre est aux Chiites ce que Sahih Al-Boukhari est aux Sunnites.

Al-Khomeini, pour souligner l'importance de cet ouvrage, a dit dans un de ses discours :
« Pensez-vous qu'il soit suffisant pour notre vie religieuse d'avoir ses lois résumées dans Al-Kafi, puis placées sur une étagère ? »

At-Tabrassi a dit :
« Al-Kafi est, parmi les 4 livres Chiites, comme le soleil parmi les étoiles, et celui qui regarde sincèrement ce livre n'a pas besoin de vérifier la position des hommes dans la chaîne (de transmission) des Hadiths de ce livre. »
(*Moustradak Al-wasa'il*, Volume 3 p 532)

Exemples du contenu de ce livre :

« Les Imams ont la science de tout ce qui a été révélé aux anges et aux prophètes »
(Vol.1, p.255)

« Les Imams savent quand ils vont mourir, et ils ne meurent que par leur choix »
(Vol.1, p.258)

« Les Imams ont la science du passé et du futur, et rien ne leur est caché »
(Vol.1, p.260)

Remarque :

Pas de doutes que ces mots sont de la mécréance et du polythéisme, car seul Allah connaît l'invisible, le futur et le passé. Allah a dit :
« **Vraiment, Allah détient seul la science de l'heure, Il fait descendre la pluie et Il connaît ce qui est dans les matrices. Personne ne sait ce qu'il acquerra demain et personne ne connaît la terre où il mourra** »
(Sourate 31 verset 34)

« L'obéissance à Ali est la véritable humilité et sa désobéissance est de la mécréance. »
(Vol. 10, p54)

« Quiconque installe un autre Imam en dehors de Ali et retarde (ainsi) son califat est un polythéiste. »
(Vol. 10, p55)

Remarque :

Ces mots déclarent que tous les sunnites (Ahl Sounna wal Djama'a) sont mécréants et polythéistes, car les Ahl Sounna wal Djama'a croient au califat de Ali après ceux de Abou Bakr, Omar et Othmane, (radiallah 'an'oum).

Le faux verset **« Et nous avons fait de Ali ton beau-fils »** dans la sourate ***Al-Inshirah*** (p289).
Abu Bassir rapporte qu'il a demandé à l'Imam Dja'far :
« O Abou 'Abdallah, qu'est-ce que le Mous'af de Fatima ? » Il me répondit : « C'est un Coran trois fois plus grand que la copie que vous avez du Coran . Et par Allah, il ne contient pas une simple lettre de votre Coran. »
(*Al-Kafi* Vol 1 p 457)

D'autres ouvrages chiites :

Je préviens dès lors le lecteur des propos odieux qui vont suivre et qui pourraient heurter la sensiblité de certains…propos qui pourtant se trouvent dans leurs ouvrages !

« Il a été rapporté que Abou Abdallah a dit : « Pas un enfant ne naît sans qu'un diable ne soit présent. Si Allah sait qu'il sera des nôtres (chiite), Il le protègera de Satan. S'il n'est pas des nôtres, le diable enfoncera son doigt dans son anus et il deviendra pervers. Si c'est une femelle, il enfoncera son doigt dans son vagin et elle se prostituera. »
(*Tafsir Al-Ayachi* p218, *Bihar Al-Anwar* vol 2 p 1319, *Tafsir Al-Burhan* vol 2 p 300)

« Al-Houssayn Ibn Ali Ibn Yaktin rapporte : « J'ai demandé à Hassan Ibn Ali à propos d'un homme qui pratique la sodomie avec sa femme, et Al-Hassan a dit que cela a été rendu licite par le verset du livre d'Allah, lorsque le Prophète Lot a dit :

« Voici mes filles, elles sont plus pures pour vous »

(Sourate 11 verset 78)

et il savait qu'ils (son peuple) ne recherchaient pas le vagin, mais l'anus. »

(*Tafsir Al-Ayachi* p157, *Bihar Al-Anwar* vol 2 p 230, *Tafsir Al-Burhan* vol 21 p 98)

« Il a été rapporté d'après Dja'far Ibn Mohammed les paroles suivantes : « Le Prophète Mohammed (sallallaahou ' alayhi wa sallam) avait l'habitude de placer sa face sur la poitrine de (sa fille) Fatima avant d'aller dormir. »

(*Bihar Al-Anwar* vol 43 p 78)

« Ali Ibn Abi Talib rapporte qu'un jour, il dormit avec le Prophète (sallallaahou ' alayhi wa sallam) et sa femme 'Aicha dans le même lit, et sous la même couverture, et que le Prophète (sallallaahou ' alayhi wa sallam) s'est leva pour faire la prière la nuit et les laissa dans le même lit et sous la même couverture. »

(*Bihar Al-Anwar* vol 40 p 2)

Remarque :

Allahou Akbar ! ! Même la famille du Prophète (sallallaahou ' alayhi wa sallam) n'est pas épargnée de leurs mensonges et poisons. Ces propos forgés et attribués à des Imams pieux sont une honte, que toute âme humaine se doit de rejeter et réfuter.

Les Chiites et la Taqya :

La Taqya chez les Chiites est le fait de dissimuler sa vraie foi et ses vraies croyance aux autres. En fait cela correspond tout simplement au mensonge qui fait partie des grands péchés…

Les Chiites attribuent ces paroles à l'Imam Ja'far As-Sadiq :
« Neuf dixièmes de la religion sont de la Taqya (dissimulation), c'est pourquoi celui qui ne dissimule pas n'a pas de religion. »
(*Al-Kafi* : vol 9 p.110)

« Mélanger vous avec eux (sunnites) de l'extérieur, et opposer vous à eux intérieurement. »
(*Al-Kafi* : vol 9 p116)

Ils prétendent et font croire aux Musulmans ignorants qu'ils sont la 5ème école de jurisprudence, qu'ils ont cessé d'insulter les Compagnons, que rien ne les séparent des sunnites si ce n'est quelques détails, alors qu'en fait ce sont de perfides menteurs qui trompent les musulmans naïfs, mais ne peuvent rien contre ceux qui s'accrochent au Coran et la Sounna selon la compréhension des Salafs, car Allah a désigné dans cette communauté des Savants qui n'ont cessé et ne cesseront de réfuter ses sectes égarées.

Les Chiites et le Mariage Temporaire ou Mout'a :

Chez les chiites, la Mout'a signifie le mariage temporaire. Cela est permis chez eux. En fait c'est plus proche de la prostitution que du mariage ! (un mariage temporaire peut durer 5 minutes ! ! !)

Al Qummi et Al-Kashani ont rapporté de l'Imam Ja'far As-Sadiq :
« La mout'a est ma religion et la religion de mes ascendants. Celui qui la pratique, pratique notre religion, et celui qui la renie, renie notre religion et croit en une autre religion. »
(*« Tafsir Minhaj Ous-Sadiqin »* tome 2 p 495 et *« Man la yahdourouhou Al-Faqih »* tome 3 p 366)

Ils ont prétendu que le Prophète (sallallaahou ' alayhi wa sallam) a dit :
« Celui qui pratique la Mout'a ne serait-ce qu'une seule fois, n'aura plus à craindre la colère d'Allah. »
(*« Tafsir Minhaj Ous-Sadiqin »* tome 2 p 493)

« Celui qui quitte ce monde sans avoir pratiqué la Mout'a, viendra le jour dernier avec le sexe mutilé (l'organe coupé). »
(*« Tafsir Minhaj Ous-Sadiqin »* tome 2 p 495)

« Celui qui pratique la Mout'a ne serait-ce qu'une seule fois, n'aura plus à craindre la colère du Tout Puissant. Celui qui pratique la Mout'a deux fois sera ressuscité avec les bons, et celui qui pratique la Mout'a trois fois me concurrencera au Paradis. »
(*« Man la yahdourouhou Al-Faqih »* tome 3 p 366)

Quel concept alléchant pour une personne dont la foi ne lui permet pas de se préserver de l'adultère et de la débauche. Le chiisme lui permet d'assouvir tous ses désirs ! ! !

Qu'Allah nous protège de l'égarement.

La croyance Chiite concernant le Coran

Allah a dit dans le Coran :

**« En vérité, c'est Nous qui avons fait descendre le Rappel (Coran)
et c'est Nous qui en sommes garants. »**
(Sourate 15 verset 9)

Jabir rapporte qu'il a entendu l'Imam Baqir dire :
« Personne n'a affirmé avoir compilé le Coran sans être un menteur. La seule personne qui l'ait compilé, et mémorisé selon sa révélation est Ali Ibn Abi Talib et les Imams qui l'ont succédé. »
(*Oussoul Al-Kafi* : 1 : 228)

Un homme dit :
« Quelqu'un récitait le Coran en la compagnie de l'Imam Dja'far. J'entendis certains versets dans la récitation non-conformes à la récitation des gens. L'Imam Dja'far dit à la personne récitant : « Ne récite pas comme cela. Récite le comme les gens le récite jusqu'à ce que le Mahdi arrive. Quand il arrivera, il récitera le Coran selon sa révélation originale et le Coran compilé par Ali sera ainsi mis en avant. »
(*Oussoul Al-Kafi* : 2 : 622)

Remarque :

On pourrait se demander pourquoi l'Imam Ali (radiallah 'an'ou) ne l'a pas rendu publique alors qu'il était Calife ? Encore un mensonge pitoyable à l'encontre de l'Imam Ali (radiallah 'an'ou), seuls les injustes et les idiots peuvent accepter.

Allah a dit :

« Certainement Allah a choisit Adam, Nouh, la famille de Ibrahim et celle de Imran au dessus des mondes. »
(Sourate 3 verset 33)

Al-Qummi, un commentateur Chiite du Coran, a dit :
« L'Imam a dit : « Les mots » La famille de Mohammed » ont été révélé avec la famille de Imran. Ils (les Compagnons) ont enlevé les mots « La famille de Mohammed » du texte original. »
(*Commentaire de Al-Qummi* : p.308)

Allah a dit :

« Nous avions donné à Adam un ordre auparavant, mais il a oublié… »
(Sourate 20 verset 115)

L'Imam Dja'far explique (selon les Chiites) qu'Allah a révélé ce verset avec les mots suivants :
« Nous avions donné à Adam un ordre auparavant *au sujet de Mohammed, Ali, Fatima, Hassan, Houssayn et les Imams de leur descendance*, **mais il a oublié »**. *Par Allah, ce sont les mots révélés à Mohammed. »*
(*Oussoul Al-Kafi* : 1 : 416)

Allah a dit dans la Sourate Mohammed :

« Car ils ont détesté ce qu'Allah a révélé, donc Allah en retour à annuler leurs œuvres. »
(Sourate 47 verset 9)

Al-Qummi rapporte que l'Imam Mohammed Baqir a dit que *Djibril a transmis le verset :* **« Car ils ont détesté ce qu'Allah a révélé *à propos de Ali* »**, *mais les apostats (c'est-à-dire les Compagnons) ont enlevé le nom de Ali (du Coran).*
(Traduction de Maqboul : 1011)

Abou Mansour Ahmad Tibrisi, savant Chiite du 8ème siècle (H) a écrit :
« Enumérer les distorsions et les omissions de cette sorte serait très laborieux et mettrait à mal ce que la Taqya (mentir pour se protéger) m'exige de ne pas révéler. »
(*« Al-Ihtijaj »* : 1 : 254)

Un des savants chiites les plus respectés de Najaf, Mirza Hussayn Ibn Mohammed Taqi An-Nawari At-Tabarsi a écrit en 1292 (H) le livre ***« Faslul khitab fi Ithbati Tahrifi Kitabi Rabbil Arbab »*** (la parole décisive sur la preuve de l'altération du Livre du Seigneur des Seigneurs). Dans ce livre, il a rassemblé une centaine d'écrits de savants Chiites de différentes périodes, affirmant que le Coran a été altéré, aussi bien par des changements que des omissions….Parmi les preuves amenées par At-Tabarsi pour montrer que le Coran a été altéré, voici une citation de ce que les Chiites considèrent comme une partie manquante au

Coran, appelée par eux ***« Souratoul Wilaya »*** (La Sourate de l'allégeance). Elle mentionne la souveraineté à Ali.

Voici la traduction de la « sourate » que les Chiites accusent les Sunnites d'avoir omis, avec d'autres sourates de l'original du Saint Coran :

« O Croyants, croyez au Prophète et au Wali, que nous vous avons envoyer pour vous guider sur le droit chemin.

Un prophète et un wali, l'un de l'autre, et Je suis le Tout Sachant, Le Sage.

Vraiment ceux qui remplissent leur pactes envers Allah auront des jardins de plaisir.

Quand à ceux qui rejettent nos preuves lorsqu'elles leurs sont lues.

Vraiment, ils auront une place terrible en Enfer et ils seront interpellés le Jour du Jugement : « Où sont les méchants qui ont nié les Messagers ? »

Il les a seulement créé en toute vérité et Allah les rendra victorieux dans un futur proche.

Glorifie les louanges de ton Seigneur, et Ali est parmi les témoins. »

La croyance Chiite concernant le Prophète (sallallaahou ' alayhi wa sallam) :

Allah a dit :

« Certes Allah ne se gêne point de citer en exemple une chose quelconque : un moustique ou quoi que ce soit au-dessus. »
(Sourate 2 verset 26)

Le savant Chiite Ali Ibn Ibrahim explique que par le mot **« moustique »**, Allah fait référence à Amir Al-Mouminin (Ali) et par les mots **« quoi que ce soit au-dessus »**, il désigne le Prophète Mohammed (sallallaahou ' alayhi wa sallam).
(*Al-Qummi* : 19)

Remarque :

Quelle honte de comparer Ali ((radiallah 'an'ou) à un moustique) et le Prophète (sallallaahou ' alayhi wa sallam) à quelque chose d'un peu supérieur…quel manque de respect ! Mais cela est digne des groupes et sectes égarées qui sont prêts à toutes les interpolations et interprétations pour justifier leurs croyances erronées, serait-ce au prix de bafouer l'honneur du Prophète (sallallaahou ' alayhi wa sallam) et de Ali (radiallah 'an'ou).

Cheikh Toosi et Nou'mani rapportent tous deux du 8ème Imam, Rida, que le signe de l'apparence de l'Imam Mahdi sera qu'il apparaîtra nu en plein jour. Un annonceur annoncera que Amir Al Mouminin vient d'apparaître.

Moulla Baqir Majlissi dit que le premier disciple qui va prêter le serment d'allégeance au Mahdi nu sera le Prophète Mohammed (sallallaahou ' alayhi wa sallam) lui-même.
(*Haqqul Yaqin* : 2 : 337)

Remarque :

La supériorité de El-Mahdi par rapport au Prophète (sallallaahou ' alayhi wa sallam) vient d'être établie ici : quelle hérésie !

Moulla Fathallah Kashani a écrit à propos du Mout'a (mariage temporaire en vigueur chez les Chiites) :
« Le Prophète (sallallaahou ' alayhi wa sallam) a dit : « Quiconque fait le Mout'a une fois aura le statut de Houssayn, celui qui le fait deux fois aura celui de Hassan, celui qui le fait trois fois aura celui de Ali, et celui qui le fait quatre fois aura mon statut. »
(*Tafsir Minhaj Ous-Sadiqin*)

L'Imam Khomeini a écrit dans son livre ***« AL-Hukumatul Islamiya »*** (p.52) :
« C'est un principe nécessaire de notre croyance, que nos Imams ont des rangs supérieurs aux anges les plus proches et aux Messagers désignés. »

Il a aussi dit dans ***« Ittihad wa-Yak-Jihati »*** p.15 :
« Tout Prophète est venu établir la justice sur terre, son but (Mohammed (sallallaahou ' alayhi wa sallam)) était aussi d'établir la justice, mais il n'a pas réussi. Sa position est la même que celle des Prophètes qui sont venus pour réformer la société humaine et établir la justice, mais qui ont échoué durant leur vie. »

Remarque :

Nous voyons dans ces deux déclarations de l'Imam Khomeyni, la supériorité des Imams par rapport au Prophète (sallallaahou ' alayhi wa sallam) selon les Chiites.

Je demande à Allah de nous protéger de l'hérésie et de l'égarement.

Croyance Chiites concernant les Compagnons :

Allah a dit dans le Coran :
« Mohammed est le Messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux. Tu les vois inclinés, prosternés, recherchant d'Allah grâce et agrément. Leurs visages sont marqués par la trace laissée par la prosternation. Telle est leur image dans la Thora. Et l'image que l'on donne d'eux dans l'Evangile est celle d'une semence qui sort sa pousse, puis se raffermit, s'épaissit, et ensuite se dresse sur sa tige, à l'émerveillement des semeurs. (Allah) par eux (les croyants) remplit de dépit les mécréants. Allah promet à ceux d'entre eux qui croient et font les bonnes œuvres, un pardon et une énorme récompense. »
(Sourate 48 verset 29)

Allah a dit aussi en parlant des Compagnons :
« Allah a très certainement agréé les croyants quand ils t'ont prêté le serment d'allégeance sous l'arbre. Il a su ce qu'il y avait dans leurs cœurs, et a fait descendre sur eux la quiétude, et Il les a récompensés par une victoire proche "
(Sourate 48 verset 18)

Kulayni cite l'Imam Baqir :
« Les gens sont devenus apostats après la mort du Prophète (sallallaahou ' alayhi wa sallam) sauf 3 personnes : Al-Mikdad Ibn Al-Aswad, Abou Dhar Al-Ghifari et Salman Al-Farissi. » Et il continue : « Abou Bakr et 'Omar ne se sont pas repentis avant de mourir. En fait, ils n'ont même pas mentionné ce qu'ils ont fait à Ali. Qu'Allah et les anges et l'humanité les maudissent. »
(*Fourou'ul Kafi : Kitabul Raouda* : 115)

Moulla Baqir a écrit :
« Nous croyons qu'il faut se dissocier des 4 idoles suivantes : Abou Bakr, 'Omar, Othman et Mou'awiya, et de 4 femmes : 'Aisha, Hafsa, Hind et Oummoul Haka, avec tous leurs associés et fidèles. Ce sont les pires êtres parmi la création d'Allah, et il n'est pas possible de croire en Allah, son Messager et les Imams sans se dissocier de leurs ennemis. »
(*Haqoul Yaqin* : 2 : 519)

Moulla Baqir Majlisi écrit :
« Pharaon et Haman dans le Coran désignent Abou Bakr et 'Omar. »
(*Haqoul Yaqin* : 342)

Allah a dit :

« Il vous a protégé de l'immoralité, de l'acte répréhensible et de la rébellion. »
(Sourate 16 verset 90)

« L'immoralité désigne la première personne (Abou Bakr), l'acte répréhensible fait référence au second ('Omar) et la rébellion au troisième ('Othman). »
(Commentaire en marge de la traduction de Maqboul de Tafisir Al-Qummi : 522)

Remarque :
Leurs insultes n'ont pas épargné les meilleurs êtres après les Prophètes : Abou Bakr, 'Omar, 'Othman, et les autres Compagnons, qu'Allah a agréés dans le Coran comme vu plus haut. Les Chiites ne se gênent pas pour interpréter certains passages du Coran en fonction de leur croyance, au point où l'on voit apparaître des interprétations saugrenues, qui ne sont basées sur aucune preuve si ce n'est leurs passions et leur haine envers ceux qui nous ont transmis le message du Prophète (sallallaahou ' alayhi wa sallam).

La Croyance Chiite concernant les Ahl Sounna Wal Djama'a (sunnites) :

Kulayni rapporte un hadith de l'Imam Baqir :
« Toute personne en dehors des Chiites est illégitime. »
(*Furu'ul Kafi : Kitabul Raouda* : 135)

Moulla Baqir a écrit :
« Lorsque l'Imam Mahdi apparaîtra, il commencera par exécuter les savants sunnites avant de s'attaquer aux mécréants. »
(*Haqoul Yaqin* : 2 : 527)

Moulla Baqir cite l'Imam Zaynul 'Abidin :
« Une personne questionna l'Imam à propos de Abou Bakr et 'Omar. L'Imam répondit : « J'ai été informé qu'ils étaient tous deux mécréants et toute personne qui s'allient à eux (en pensant qu'ils sont bons) est aussi mécréante. »
(*Haqoul Yaqin* : 2 : 522)

Les Chiites considèrent les Sahabas comme des menteurs et apostats. Il y a même une dou'a appelée ***« Dou'a Sanamey Qouraych »*** (les 2 idoles de Qouraych). C'est une invocation faussement attribuée à Ibn 'Abbas. Abou Bakr et 'Omar y sont maudits et traités d'idoles de Qouraych, le Chirk leur est attribué, de même qu'à leurs filles 'Aisha et Hafsa, femmes du Prophète (sallallaahou ' alayhi wa sallam).

Cette Prière a été publiée avec une fatwa de 6 savants Chiites majeurs, dont Al-Khomeini, encourageant les Chiites à la réciter dans chaque prière.

Conclusion :

Toute personne saine d'esprit voit bien que les commentaires chiites du Coran sont inconcevables, illogiques et sans fondements, et ce afin de justifier l'injustifiable. Que dire des insultes contre le Prophète (sallallaahou ' alayhi wa sallam), ses Femmes, ses Compagnons, à grand renfort de propos forgés, attribués aux Imams pieux.

Les perses ont utilisé l'image de piété et de noblesse de la famille du Prophète (sallallaahou ' alayhi wa sallam), comme les chrétiens ont utilisé l'image de piété du Prophète Issa (alayhi sallam), pour s'emparer du Califat, n'ayant aucune légitimité. Les perses ont donc inventé une religion qui se rapproche de l'islam , en faisant appel au sentiment d'amour naturel des musulmans pour la famille du Prophète (sallallaahou ' alayhi wa sallam). Ils profitent de l'injustice faite à la famille du Prophète (sallallaahou ' alayhi wa sallam), de la même façon que les chrétiens profitent de l'image d'injustice faite au prophète Issa (alayhi sallam). Ils pleurent et font pleurer les âmes sensibles sur le sacrifice du Christ, sacrifice inexistant, pour leur faire croire en une absurdité totale telle que la trinité. De même, les chiites utilisent le sacrifice de Houssayn et la période de troubles ayant succédé la mort de 'Othman (radiallah 'an'ou) pour rassembler les ignorants et leur faire croire en de totales incohérences. De plus, à leur égarement s'ajoute la haine des Compagnons. A l'instar des juifs qui n'ont pas accepté la vérité car le Prophète (sallallaahou ' alayhi wa sallam) était arabe et non juif, les perses n'ont jamais accepté le Califat dirigé par des arabes. Leur haine de 'Omar et Abou Bakr, (radiallah 'an'ouma), s'explique par le fait que la conquête de la Perse s'est faite sous leur Califat.

Pour justifier ce qui s'oppose au Coran, à la Sounna et au comportement d'amour des Compagnons entre eux, les Chiites ont inventé un statut d'infaillibilité à leurs Imams. Tous leurs hadiths sont forgés, avec des chaînes de transmission incomplètes, où il manque des narrateurs, et où on voit des narrateurs qui ne sont même pas cités par leurs noms mais désignés par « une personne » ou « un homme ». Qui est cet homme ? Comment vérifier la parole de l'Imam si la personne est inconnue ? Leurs textes contiennent une multitude de contradictions, mais ils les justifient en disant que l'Imam a pratiqué la taqya lorsqu'il parle en bien des Compagnons, lorsque Ali fait l'éloge de Abou Bakr et 'Omar dans ***« Nahdj Al-Balagha »***. Ali n'a jamais parlé de changement dans le Coran, son fils Hassan a renoncer au

Califat afin de réconcilier les musulmans. Comment les Chiites justifient-ils donc son acte, étant donné que, selon eux, Al-Hassan, comme tout Imam, est infaillible.

Ils ont forgés des récits historiques, se moquant des gens avec leurs interprétations fantaisistes et forcées du Livre d'Allah. Allah loue les Compagnons dans le Coran. Il affirme qu'Il est le seul à connaître l'avenir, qu'Il protège le Coran, qu'Il a laissé un message clair et sans ambiguïté à l'humanité, un Livre sans distorsions, ni erreurs. Comment expliquent-ils ces paroles d'Allah ? Allah aurait-il envoyé le dernier et meilleur des Prophètes avec un livre altéré et entouré des pires créatures que la Terre ait jamais portées ? Comment réfléchissent-ils ?

Nous terminerons ce bref exposé par une parole sage de Abdallah Ibn Al-Moubarak au sujet des chiites :
« Si tu poses la question suivante aux Juifs : « Quels sont les meilleurs êtres de la Création après Moïse ? » Ils te répondront : « Les Compagnons de Moïse ! » Si tu poses la question suivante aux Chrétiens : « Quels sont les meilleures créatures d'Allah après Jésus ? » Ils te répondront : « Les Apôtres de Jésus ! » Et si tu poses la question aux chiites : « Quelles sont les pires créatures que la Terre ait jamais portées ? » Ils te répondront : « les Compagnons de Mohammed (sallallaahou ' alayhi wa sallam) ! »

Il convient donc aux musulmans de ne pas être dupes de la manigance actuelle des Chiites consistant à vouloir rapproché Sunnisme et Chiisme en mettant les divergences de côté. Le musulman n'a pas le droit d'avoir une quelconque sympathie envers ces innovateurs et se doit de les combattre de toutes ses forces afin de préserver la pureté de l'Islam, du Coran, de la Sounna, l'honneur de la Famille du Prophète (sallallaahou ' alayhi wa sallam) et de ses Compagnons. D'ailleurs, les Savants de la Sounna parmi les Salafs ont toujours été d'une intransigeance totale à l'égard de ce genre de secte, car leur accorder une quelconque sympathie sous l'excuse de ne pas vouloir diviser la communauté musulmane qui l'est déjà assez n'est qu'une tromperie de shaytan afin de pouvoir s'insérer dans la croyance pure des Ahl Sounnah wal Djama'ah (Sunnites).

Ainsi se termine ce bref exposé.

Que la Paix et la bénédiction d'Allah soient sur le Prophète Mohammed, sa Famille et ses Compagnons, et la louange est à Allah, Seigneur des Mondes.